



OPERATION NETTOYAGE DE PRINTEMPS
DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU SMTOM
Année 2024

Le SMTOM propose le versement d'une subvention de 150 euros aux associations qui participent à l'opération « Nettoyage de Printemps ». Pour en bénéficier, l'association doit retourner le dossier de demande de subvention dûment complété au SMTOM avant le vendredi 13 septembre 2024 :

- ⇒ Par mail à l'adresse : compta@smtom.fr
- ⇒ Par courrier à l'adresse suivante : SMTOM – RD 125 – Route de Morfontaine – 54920 Villers-la-montagne

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

En cas de pluralité de demandes pour une même commune, l'avis du Maire sera sollicité.

ORGANISATEUR

Nom de l'association _____

Nom du/de la Président(e) _____

Numéro SIRET _____

Adresse du siège social _____

Téléphone _____ Mail _____

OPERATION

Date de l'opération _____ Effectif mobilisé (*estimatif si non réalisé*) _____

Secteur d'intervention _____



Budget prévisionnel de l'opération :

DEPENSES		RECETTES	
Total		Total	

DOCUMENTS A JOINDRE

- RIB de l'association
- Photos de l'événement *(facultatif)*
- Article(s) de presse *(facultatif)*
- Tout autre document utile